

## D'une commission à l'autre

Gilles Perron

Number 147, Fall 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45577ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Perron, G. (2007). D'une commission à l'autre. *Québec français*, (147), 28–28.

# D'une commission à l'autre

par Gilles Perron

À la retraite, certains cultivent des rosiers, d'autres en profitent pour voyager. Il y en a qui jouent aux quilles, d'autres au casino. Certains louent des milliers de films, d'autres lisent les livres qu'ils n'ont jamais eu le temps de lire. Il y a aussi ceux qui, sans fonds de retraite, ont encore besoin de travailler, malgré les années qui s'accumulent. Et les autres qui, ayant suffisamment d'argent, n'en ont pourtant jamais assez. Moi, quand viendra le temps, je serai de tous ceux-là : et pour vivre une retraite aussi dorée que *glamour*, je serai commissaire. Quand on préside une commission, on gagne beaucoup d'argent (245 \$ l'heure pour Pierre-Marc Johnson) et on devient une vedette (le juge Gomery) plus sûrement qu'en passant par Star Académie.

À quoi sert une commission d'enquête ? Vous avez deviné juste : à enquêter. Les esprits négatifs auront eu tendance à dire : à commissionner (du bas latin *commissio*, « empocher une commission ») ; de là, on fait facilement le lien avec le scandale des commandites (de l'italien *accommodata*, qui signifie « comment dit-on ? » ou plus vulgairement « je ne me souviens de rien »). Ce qui ne nous empêchera pas de nous rappeler quelques grandes enquêtes dont les recommandations ont eu un impact durable sur la société québécoise. Il y a eu celle sur l'enseignement et l'éducation (1961-1966), la commission Parent, dont le président a perdu son prénom Alphonse-Marie, quand même ses frères et sœurs ont pris l'habitude de l'appeler familièrement Rapport. Celle sur la santé (1966-70), qui a fait de Claude Castonguay le père de l'assurance-maladie, un père qui semble aujourd'hui déterminé à se repentir de ses vieux péchés : Jean Charrest l'a récemment nommé président d'un groupe de travail (appelé aussi « comité », du latin *committere*, « se commettre ou se taire » ou autrement dit, « rien de tel qu'un comité pour faire croire qu'on réfléchit, le point d'arrivée étant de toute façon connu d'avance ». On a aussi commissionné sur la langue à quelques reprises : André Lau-

rendeau et Arnold Davidson Dunton (1963-1971) ont certes fait œuvre utile pour la reconnaissance du français au Canada. Le Québec s'est reconstruit, dans les années 1960, sur les constats et les recommandations des rapports produits par ces commissaires prisés. Il y en aura bien d'autres encore...

Mais aujourd'hui ? Le rapport Larose (Gérald, en 2001), se veut rassurant sur la place du français, mais s'inquiète de la qualité de ses usagers. Parler français, et bien le parler. D'accord : mais j'aurais pu le dire pour beaucoup moins cher. Pense-t-on vraiment que les travaux de la commission Gomery, ultra-médiatisée, aura assaini les mœurs politiques ? Les seuls coupables seront, pour la petite histoire, les publicitaires fraudeurs qui ont empoché les millions, et les haut-fonctionnaires qui les y ont aidés ; et bien que nous soyions tous persuadés que les premiers responsables sont les libéraux de l'honorable Jean Chrétien, celui-ci sera forcément présent dans la grande histoire, ne serait-ce que pour sa longévité politique. À sa mort, on trouvera des boulevards à son nom d'une mare à l'autre : on pourra rouler sur celui qui nous aura roulés ? On peut bien se dire que c'est la politique canadienne qui est corrompue, que tout ça ne pouvait avoir lieu qu'à Ottawa, ça ne nous a pas empêché de recevoir le tout aussi honorable Alain Juppé qui, reconnu coupable d'avoir violé

les règles de l'administration publique en France, banni de toute fonction publique dans son pays pour une durée d'un an, a trouvé asile chez nous à l'ÉNAP ! Sans doute notre école d'administration publique a-t-elle retenu les leçons du FBI : pour contrer le piratage, il suffit d'embaucher les meilleurs pirates !

Et, pour mieux coller à l'actualité, que penser de la commission Johnson ? Peu de choses. Un simple spectacle pour rassurer les automobilistes qui passent, au cours d'une année, plusieurs milliers de fois sous des viaducs. Que nous apprend la commission ? Que le modèle du viaduc de la Discorde ne se fait plus depuis longtemps : voilà une bonne chose de réglée. Que l'entretien des structures n'est pas aussi efficace qu'il le devrait, faute d'argent ou de volonté : ah ? parce qu'il y a des gens qui ne le savaient pas ? Mais bon, il y a eu des morts, et puisque les propriétaires de *chars* sont aussi des électeurs, il est urgent de désigner un coupable. Pourquoi pas les ingénieurs du gouvernement ? On ferait d'un bloc de béton deux coups : on pourrait en profiter pour conclure que les viaducs seraient mieux entretenus s'ils étaient privatisés. Si j'étais ministre, je crois que je demanderais à Claude Castonguay de prendre quelques minutes avec son comité pour réfléchir à la question : après tout, c'est aussi une question de santé, non ?



Illustration : <http://assoc.orange.fr/erbi/enqpub.htm>